

2022-5635  
2023-05-26

POUR USAGE DANS LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE  
RECONDITIONNEMENT

RBF TCCA G

Myxobactéricide et Piscine algicide

GRANULES

**DANGER**



**POISON**

**CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU**

INGRÉDIENT ACTIF: Chlore disponible, présent sous forme de trichloro-s-  
triazinetriane.....90%

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

NO. HOMOLOGATION 34870 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 1-1200 KG

RBF INTERNATIONAL LTÉE  
780, rue Nobel  
Saint-Jérôme (Québec) Canada J7Z 7A3  
Tél. : 450 438-4416

## MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication, la préparation ou le reconditionnement d'un pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

## PRÉCAUTIONS

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.** Forme un gaz dangereux s'il est mélangé à un acide. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Agent d'oxydation puissant. Peut provoquer un incendie ou une déflagration s'il est contaminé. **CORROSIF** pour les yeux et la peau. **ÉVITER** tout contact avec les yeux et la peau. Dangereux ou fatal si ingéré. Peut être fatal si inhalé. Éviter de respirer la poussière. Garder le contenant fermé et l'entreposer dans un endroit frais et sec. Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. Ne pas le réutiliser.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administer un traitement symptomatique.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## **ÉLIMINATION**

Les préparateurs canadiens de ce produit doivent éliminer la matière active non utilisée et les contenants conformément aux réglementations municipales et provinciales. Pour obtenir plus de détails sur le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial de réglementation ou avec le fabricant.